Comité de Quartier Ouest-Nord (COQON)

Compte-rendu de la réunion du mardi 14 octobre 2014

Prochaine réunion jeudi 8 janvier à 20h30 à l'école Carnot

Moment de convivialité autour d'une galette des rois en fin de réunion!

Une cinquantaine de personnes étaient présentes, dont Camille Vielhescaze, adjoint au Maire en charge de la Jeunesse, de la Vie des quartiers et de la Vie citoyenne, Samuel Besnard, élu référent ainsi que Claire Lemeunier, responsable du Développement social urbain, chargée de la coordination des comités de quartier.

Absents excusés : Isabelle Hatton et Hugo Leclerc

Animateur de séance : Jacques Valin - Rédaction du compte-rendu : Claude Fournigault

1 - Recueil préalable des questions ou des remarques des participants :

- Demande que les réunions de parents d'élèves de l'Ecole Carnot ne soient pas organisées le même jour que le Comité de quartier (difficulté pour les parents en charge de famille d'assister aux deux réunions) 8 familles sont prêtes à participer à un jardin partagé dans le quartier.
- À l'entrée de l'Avenue Benoît Guichon, les panneaux signalisant la zone bleue sont peu visibles. De plus, le marquage au sol est encore de couleur blanche. Que peut-on envisager ?
- Depuis que le stationnement est matérialisé dans la rue des Jardins, il y a de gros problèmes de stationnement illicite et il est parfois difficile de marcher sur les trottoirs. Comme la rue n'est pas en zone bleue et qu'il n'y a pas de panneau d'interdiction, il n'est pas possible, actuellement, de verbaliser.
- Difficultés également pour les sorties de parkings ou de garage avenue Carnot. Une riveraine demande l'installation d'un miroir de sortie de parking. La dépose-minute est souvent non respectée.
- L'ouverture d'un garage rue de la Grange Ory génère des problèmes de stationnement pour les riverains, obligés de se garer ailleurs, d'où contraventions. De plus, il est signalé des traces d'huile sur la rue : ce garage installé dans un entrepôt respecte-t-il les règles en matière de traitement des huiles de vidanges ?
- Trois petites marches construites pour accéder au marché posent des problèmes aux personnes à mobilité réduite.
- Un riverain signale que l'accès au parking Avenue du Président Wilson n'est pas clairement établi. Ces différents points seront étudiés et repris lors de la prochaine réunion.

2 -Où en est le projet du Grand Paris Express ?

Peu d'informations nouvelles concernant la future gare. Cependant la SGP doit boucler ses études d'avantprojet à la fin de cette année. Actuellement des discussions ont lieu entre la Mairie et la SGP au sujet des parties connexes de la gare. Le Bureau Véritas, mandaté par la SGP, procède à une enquête (formulaires tractés) préalable auprès des habitants concernés par le tracé du GPE.

Compte-rendu de la réunion publique du 12 décembre 2014 dans le prochain journal Coqon (N° 4).

Des crédits sont annoncés pour améliorer le RER B ; les correspondances entre GPE et RER B devraient être facilitées. Par ailleurs, le STIF a donné ses préconisations en matière d'inter-modalité.

Pour les vélos, la SGP devra prévoir sur chaque gare l'aménagement de consignes et abris Véligo.

Pour Arcueil-Cachan: places en abri: 80, places en consigne: 160, réserve foncière: 100 m².

Pour les bus, le STIF a mis en débat des hypothèses d'évolution du réseau. À ce stade, pas de nouvelle ligne en passage ou terminus à Arcueil-Cachan. Modifications envisagées dans le secteur :

197 : station Bagneux gare M4-M15 rendue terminus

162 : limité à Villejuif IGR et ré-associé à Bagneux

187 : crochet par Bagneux gare M4-M15

3 - Notre quartier en images : Que s'est-il passé depuis le 5 juin ?

Un diaporama rappelle l'inauguration du marché le 20 septembre – le repas de la rue des Jardins – le videgrenier sur le nouveau parking rue Marcel Bonnet – Le muret endommagé, carrefour du Grand cèdre (*la réparation a été effectuée très rapidement après notre signalement*) – La façade modernisée du Centre Orange après réunion avec les riverains – Nourritures à partager rue de la Grange Ory (*les incroyables comestibles*) – Les potelets rue de la gare : calvaire ou agonie ? – Où en sont les remplacements des grilles d'arbres rue de la Gare ? – Après de nombreux signalements, ça y est, un nouveau réverbère est installé rue de la Gare – Un amas de branchages gène le passage des piétons rue des Jardins, près de la D920 (*Il a été ramassé quelques jours après*) – Non respect des pistes cyclables, avenue Carnot, par les automobilistes qui stationnent à l'entrée ou à la sortie – Stationnement anarchique dans le quartier – Information sur la descente aux lampions 2014 et la décoration du Grand Cèdre.

4 - Problème de sécurité dans l'immeuble AGF, 34 avenue Carnot

Suite à des actes de vandalisme dans les parkings et l'agression de la gardienne au mois de juillet, une rencontre a eu lieu avec Jean-Yves Le Bouillonnec, député-maire de Cachan. La police municipale devait faire un diagnostic. Depuis, les problèmes continuent, d'où l'inquiétude des habitants de l'immeuble. Parallèlement, une pétition a été signée et portée au député-maire, portant sur les nuisances sonores de l'avenue, dues aux rotations des bus (demande de mise en circulation de bus électriques ou hybrides).

Réponse de Samuel Besnard : Comme dans de nombreux endroits de la région parisienne, il y a des réseaux de vandalisme organisés. Une réunion est prévue le 20 novembre avec les habitants du 34, la Mairie et la police. La pétition sur les nuisances sonores a été transmise également à la CAVB qui gère la circulation des Valouettes.

Remarque : il y a aussi des problèmes de sécurité dans les immeubles des rues du Centre et du Bel Air.

5 - Que faire pour créer un jardin partagé ? Quel est le lien avec l'association Les Jardins Partagés de Cachan ?

Il faut d'abord constituer une équipe, 8 familles du quartier Ouest-Nord seraient partantes actuellement, puis trouver un terrain. Celui qui longe Ostéobio - 19, rue de la Gare - n'est plus utilisé depuis 1934. Un bail précaire pourrait-il être envisagé ? Être accompagné par l'association Les Jardins Partagés de Cachan peut aider (des statuts-type existent). La Ville peut également apporter son aide.

Par ailleurs, des habitants du quartier ont pris l'initiative de mettre des bacs plantés de légumes et de plantes aromatiques rue de la Grange Ory. Les produits qui y poussent sont mis gratuitement à la disposition du public. Cette démarche, issue de l'expérience « incroyables comestibles », vient en complément de celle des jardins partagés. (Cf. article $Cogon \, n^{\circ} \, 4$)

6 - Tableau de suivi des demandes « Fait / pas fait »

Après explications sur le dispositif de suivi, quelques points déjà signalés mais non résolus sont évoqués :

- Le muret en béton sous le pont du RER avenue Carnot est trop bas et ne protège pas suffisamment les piétons. Selon les riverains, il devrait être remplacé par des barrières type « croix Saint-André » (cf. bas de la rue du Docteur Gosselin et pont sous le RER rue Marcel Bonnet).

Réponse de Samuel Besnard : l'aménagement a pour seul but d'empêcher que les véhicules montent sur le trottoir ; des barrières en métal réduiraient la largeur et pourraient gêner le passage en fauteuil des personnes à mobilité réduite ; seule une légère réfection du muret (partie cassée) est prévue. Ce problème est à revoir.

- Certaines bordures de trottoirs Avenue Carnot restent trop hautes pour l'accès aux pistes cyclables. Réponse de S. B.: Suite à la visite conjointe du 11 mars dernier par le Comité de Quartier, la Ville et l'agglo, des travaux ont été effectués. S'il en reste à faire, il faut les signaler précisément.
- Les grilles des arbres demeurent non remplacées dans le quartier de la Grange Ory (rue de la Gare). Réponse de S. B.: C'est à la limite d'Arcueil et de Cachan. Il faut se mettre d'accord avec Arcueil.
- Les annonces sonores sur le quai du RER constituent une nuisance importante pour les riverains. Réponse de S. B.: Le problème a été remonté régulièrement à la RATP, qui indique avoir globalement diminué le volume des annonces. C'est un problème qui dépasse les services de la Ville de Cachan.
- **7 Information sur le journal Coqon N°4** : Le prochain numéro est prévu pour le mois de janvier. Appel à faire partie de l'équipe de rédaction en donnant ses coordonnées (adresse e-mail du comité Ouest-Nord cidessous). Les personnes inscrites seront informées de la prochaine réunion de l'équipe.

8 - Divers:

La mairie envisage de participer à la journée nationale du nettoyage et de diffuser largement la charte du « Bon voisinage – bien vivre à Cachan ».

Avis des participants sur le nouveau marché : jolis étalages, très lumineux, mais les allées sont trop étroites, il y fait trop chaud. M. le Maire va faire étudier la question de la température.

La séance est levée à 23h.

Pour poser des questions ou donner des informations, participer à la commission écologie ou à l'équipe de rédaction du journal Coqon, contribuer à la réalisation du diaporama (textes ou photos), être informé des prochaines initiatives ou réunions du Comité de Quartier Ouest-Nord, merci de transmettre vos coordonnées par courriel à l'adresse de messagerie suivante : coqon.cachan@gemmail.com
Pour être informé de ce qui s'est passé dans le quartier et de ce qui va se passer :

http://coqon.cachan.over-blog.com/